

Son Honneur, l'Orateur du Sénat, dit alors:—

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir du Très Honorable député de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le 6e jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence prorogé jusqu'à jeudi, le 6 août prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.